

63^{ème} Conférence Générale de l'AIEA

Déclaration de M. François JACQ,
Administrateur général du CEA
(Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives)
Chef de la délégation française

Madame la Présidente,

1. Recevez tout d'abord les félicitations de ma délégation pour votre élection à la présidence de cette soixante troisième Conférence générale. Soyez assuré du plein soutien de la France dans le déroulement de cette session.
2. La France s'associe à la déclaration de l'Union européenne. Je souhaite formuler les observations complémentaires suivantes à titre national.
3. C'est avec une grande tristesse que la France a appris au cœur de l'été, le décès du Directeur général, Yukiya Amano. Je tiens à rendre hommage à son engagement et le travail ardent accompli pendant plus d'une décennie à la tête de l'Agence.

Garanties

Madame la Présidente,

4. La prolifération demeure un puissant facteur de déstabilisation de la sécurité internationale. Dans le contexte actuel de tensions accrues, le système de garanties de l'AIEA est un élément fondamental pour la solidité du régime de non-prolifération établi par le TNP. La France considère à ce titre que la prochaine conférence d'examen du traité en mai 2020 revêt une importance majeure pour consolider ce cadre multilatéral de la promotion et du développement des applications pacifiques du nucléaire. Notre responsabilité est de veiller au maintien des capacités de l'Agence pour remplir sa mission dans ce domaine. La France rappelle que le standard de vérification reste à la mise en œuvre d'un accord de garanties généralisées associé à un protocole additionnel.
5. Depuis plus de 35 ans, la France apporte son expertise et son appui financier au renforcement des compétences de l'Agence, à travers le programme français

de soutien aux garanties. Cette année, la France s'est engagée à contribuer à hauteur d'un million d'euros sur la période 2020-2022 au renouvellement du spectromètre de masse LG-SIMS du laboratoire de Seibersdorf, utilisé pour l'analyse des échantillons environnementaux.

RPDC

Madame la Présidente,

6. La Corée du Nord poursuit ses programmes nucléaire et balistique, en violation du droit international, et reste une menace pour la sécurité internationale. Un processus concret doit être engagé avec pour objectif sa dénucléarisation complète, vérifiable et irréversible, processus dans lequel l'AIEA devra jouer un rôle important.
7. Pour avancer vers cet objectif, nous devons être unis et continuer d'appliquer rigoureusement les résolutions du Conseil de sécurité.

Iran

Madame la Présidente,

8. L'accord de Vienne sur le nucléaire iranien constitue un outil essentiel de non-prolifération et de sécurité, que la France demeure déterminée à préserver.
9. Le travail de suivi de la mise en œuvre de l'accord par l'AIEA doit se poursuivre. La France salue à cet égard le travail de l'Agence.
10. L'Iran doit revenir au respect rigoureux de toutes ses obligations nucléaires, de manière transparente, et sans exception. Nous attendons de l'Iran une coopération exemplaire avec l'Agence.
11. La France, en étroite coordination avec le Royaume-Uni et l'Allemagne, travaille à créer les conditions nécessaires à une désescalade des tensions. L'ensemble des

participants au JCPOA s'accordent sur le fait que l'Iran ne devra jamais acquérir l'arme nucléaire, en quelque circonstance.

Sûreté et Sécurité nucléaire

Madame la Présidente,

12. Le renforcement de la sûreté et de la sécurité nucléaires est indispensable au développement responsable des usages pacifiques de l'énergie nucléaire partout dans le monde.

13. L'AIEA apporte dans ces deux domaines des services essentiels à la communauté internationale. La France en a largement tiré parti en accueillant un grand nombre de missions d'examen par les pairs sur son territoire. Mon pays a également récemment accueilli plusieurs formations en sécurité nucléaire de l'AIEA, notamment sur la sécurité des grands événements publics.

14. En matière de sûreté et de sécurité nucléaires, il est de notre responsabilité de soutenir une recherche et une expertise de haut niveau, en appui de l'action des régulateurs et autorités publiques. A ce titre, je souligne l'étape importante franchie cette année par le forum des organismes techniques de sûreté avec la création d'outils AIEA dédiés à l'assistance au développement d'une capacité d'expertise.

15. La France poursuit également son engagement sur les questions de sûreté et de sécurité nucléaires dans le cadre de sa présidence du G7 cette année.

Développement de l'Energie nucléaire

Madame la Présidente,

16. C'est par l'application partout dans le monde des plus hauts standards de non-prolifération, de sûreté et de sécurité, que je viens d'évoquer, qu'est rendue possible la mise en œuvre, par les pays qui le souhaitent, de politiques actives de soutien au développement responsable des usages pacifiques de l'énergie

nucléaire. C'est dans cet objectif que la France a conclu 25 accords intergouvernementaux de coopération nucléaire civile.

17. Dans le domaine énergétique tout d'abord, le nucléaire, qui est une énergie à très faible émission de carbone, apporte une contribution importante à la lutte contre le changement climatique et à la réalisation des objectifs de l'accord de Paris sur le climat. La France félicite l'Agence pour l'organisation de la Conférence à Vienne en octobre prochain intitulée « Climate change and the role of nuclear energy ».

18. La France, dotée du second parc électronucléaire le plus important au monde, s'inscrit dans une transition énergétique durable. Avec le projet de Programmation Pluriannuelle de l'Energie, publié en janvier 2019, la France entend diversifier ses moyens de production décarbonée en accroissant la part des énergies renouvelables de 20% du mix électrique aujourd'hui à 40% en 2030. Cela se traduira par une réduction de la part du nucléaire dans la production électrique de 75% à 50% en 2035. Il s'agit d'un rééquilibrage. La France confirme le choix de poursuivre dans la voie du nucléaire en prenant appui sur une filière industrielle renouvelée et compétitive. La France souligne dans ce cadre l'initiative de l'Agence de consulter des experts internationaux dans le domaine du stockage de l'énergie couplé aux centrales nucléaires existantes. La France pourra contribuer à la réflexion sur le rôle de l'énergie nucléaire dans les systèmes intégrés d'énergie propre, grâce notamment à son expertise dans le domaine de la production d'hydrogène.

19. La France a consolidé cette année l'organisation relative à la construction du Réacteur Jules Horowitz dont l'exploitation sera assurée dans le cadre d'un consortium international. En proportion du soutien financier qu'ils apportent à la réalisation du réacteur, les membres de ce consortium bénéficient d'une garantie d'accès aux capacités expérimentales sur la durée de vie de l'installation, et participent à sa gouvernance. Cette grande infrastructure qui s'inscrit dans le cadre européen, peut associer nos installations de Cadarache CABRI et LECA, en particulier pour la recherche sur les combustibles innovants. Elle sera ouverte à la collaboration internationale pour la recherche dans les domaines de la fission et de

la fusion via la qualification des équipements nucléaires et assurera la production d'isotopes médicaux.

A ce titre, ce réacteur expérimental bénéficiera aux États Membres de l'Agence, notamment au travers du programme ICERR d'accès aux infrastructures nucléaires s'appuyant sur des réacteurs de recherche.

20. Je voudrais également rappeler que la France est l'un des principaux contributeurs au fonds de coopération technique de l'Agence, et s'acquitte systématiquement, dans les délais fixés, de ses objectifs de contribution au fonds de coopération technique à hauteur de plus de 4 millions d'euros.

21. La filière nucléaire française soutient les engagements de l'accord de Paris pour accélérer la décarbonation de l'économie et l'électrification des usages dans l'objectif d'un développement économique durable et respectueux de l'environnement. Dans cette trajectoire, la France franchit cette année un jalon majeur dans l'innovation nucléaire, dans le domaine des réacteurs modulaires de petite taille (SMR). Les partenaires industriels de la filière nucléaire, EDF, Technicatome, Naval Group associés au CEA ont décidé d'engager avec le soutien de l'Etat le développement d'un projet de centrale SMR innovante. La filière nucléaire française, sous l'impulsion d'EDF, entre également dans une phase d'ouverture à la coopération internationale. En effet, le marché identifié des SMR est essentiellement à l'export, et l'évolution vers le mode de réalisation modulaire imposent d'harmoniser les standards de conception, de sûreté et d'exploitation. Les ambitions en matière d'innovation, d'adaptation aux besoins du marché seront présentées demain par les présidents des entreprises au cours d'un side-event, auquel je vous invite à participer.

Madame la Présidente,

22. Je souhaite conclure en soulignant l'importance de l'Agence et rendre hommage à la qualité de son travail. La France continuera de soutenir activement son action dans l'ensemble de ses domaines de compétences au service de la non-prolifération, de la sûreté et de la sécurité nucléaires, et de la promotion des usages

pacifiques de l'énergie nucléaire, et notamment dans les domaines de la santé et de l'environnement.

Madame la Présidente,
Je vous remercie.